



15ème législature

Question N° : 44904	De M. Jean-Luc Warsmann (UDI et Indépendants - Ardennes)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique >établissements de santé	Tête d'analyse >PET-scan au centre hospitalier Nord Ardennes	Analyse > PET-scan au centre hospitalier Nord Ardennes.
Question publiée au JO le : 22/03/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la demande du centre hospitalier intercommunal Nord Ardennes de bénéficier de nouveaux équipements afin d'améliorer les services rendus aux habitants. Deux demandes revêtent une priorité absolue. La première consiste en l'acquisition d'un PET-scan permettant d'effectuer les premiers examens d'un malade pouvant être atteint d'un cancer. L'absence de cet équipement oblige les Ardennais à se rendre dans un centre hospitalier d'un autre département. La seconde demande porte sur l'implantation d'un IRM sur le site du centre hospitalier de Sedan permettant de mieux répondre aux besoins de ce bassin de population. Il souhaite avoir l'assurance du soutien de l'État pour ces deux projets et pouvoir informer la population de la date prévisionnelle de mise en service de ces deux équipements.